

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je demande en fait à la présidence d'interpréter le sens de la motion.

M. l'Orateur: On ne m'a évidemment fait valoir aucun argument dans les précédents quant à l'interprétation d'une motion. Il est difficile à la présidence d'interpréter le sens d'une motion qui n'a pas été adoptée. Toutefois, celle-ci porte sur un certain nombre de jours supplémentaires. Ainsi donc, quand la motion sera adoptée, elle s'appliquera à partir de ce moment à un certain nombre de jours supplémentaires.

Il est également clair d'après les précédents—et la question a été débattue—que le jour où une décision est prise ne compte pas. Je n'ai pas à trancher la question, mais les décisions prises dans le passé indiquent tout à fait clairement que les décisions de la Chambre entrent en vigueur dès qu'elles sont prises. Évidemment, si cette décision est prise à 9 heures ce soir, 5 heures cet après-midi ou même immédiatement, d'après les précédents, comme on stipule dans la motion "jours de séance", on ne veut pas dire aujourd'hui.

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je suis prêt à accepter une autre possibilité. Ces votes pourraient avoir lieu mercredi si on considère aujourd'hui comme la première journée. Je crois savoir que les vendredis après-midi ne conviennent pas à un grand nombre de députés. J'accepterais de retarder les votes pour en faire le premier article lundi, après la période de questions. Nous commencerions alors la troisième lecture du bill. C'est la première priorité du gouvernement depuis la fin du débat sur le discours du trône qui a eu lieu il y a plus d'un mois. Nous voulons en finir le plus vite possible. Si l'on ne peut s'entendre sur le sens de la motion, les votes seraient pris vendredi après-midi et ce serait la dernière des affaires émanant du gouvernement.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Il semble bien que les députés soient en train, en toute bonne foi, de poursuivre leurs négociations à la Chambre. Je leur rappellerai que c'est de l'étape du comité du bill dont nous parlons et je crois qu'il est inutile de songer au vote de vendredi après-midi puisqu'il aura lieu automatiquement conformément à l'ordre qui a été adopté et qui prévoit que la mise aux voix est nécessaire pour mettre fin au débat, lever la séance et renvoyer le bill à la Chambre. Cela ne constitue pas en soi, ou selon le libellé de l'ordre, un vote sur division. Donc, le bon sens commande de laisser passer quelque temps afin de trouver la meilleure façon de régler ce problème d'ici mercredi ou vendredi, selon le temps disponible. Je crois avoir suffisamment expliqué quelle serait ma décision d'après les précédents, si jamais ce point était soulevé.

[Français]

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas parler trop longuement sur la présentation de cette motion. Déjà, au cours de l'étude du bill C-11, le ministre d'État (multiculturalisme) (M. Cafik) a lui-même déposé une motion en mon nom, le 22 novembre dernier, au sujet de la nécessité pour le gouvernement de recevoir un ordre de la Chambre pour terminer le débat.

Je voudrais dire, monsieur le président, que le bill C-11 est consécutif au budget présenté par l'honorable député de Rosedale (M. Macdonald), mon prédécesseur. Le bill a été déposé au printemps. Il y a eu par la suite un débat de six jours sur ces mesures budgétaires. De plus, quand nous sommes revenus à la Chambre des communes, à l'automne, l'opposition avait

clairement indiqué au gouvernement qu'ils allaient utiliser l'Adresse en réponse au discours du trône pour discuter de politique économique. Toutes les questions qui ont été débattues à la Chambre ainsi que les motions de l'opposition et des partis de l'opposition durant le discours consécutif au message de Sa Majesté la reine ont porté sur les questions économiques, soit huit jours. Par la suite nous avons eu effectivement dix jours de débat en deuxième lecture sur ce même bill. A ce moment-là, nous avons été obligés d'imposer une limitation sur la durée du débat pour pouvoir procéder. Nous avons déjà utilisé quatre jours de comité et après quatre jours de comité, monsieur le président, nous n'avons virtuellement pas fait de progrès sur un bill qui comporte 120 articles. Nous avons effectivement étudié cinq articles en quatre jours de débat. Il est évident que l'opposition n'a pas vraiment l'intention d'adopter ces mesures qui sont extrêmement importantes pour l'économie du Canada.

Le budget proposé par le député de Rosedale, qui était alors ministre des Finances, comportait des incitations considérables pour le secteur privé, en vue de l'inciter à faire des investissements nouveaux afin d'obtenir une croissance plus adéquate dans notre économie.

Au cours de mes nombreuses conversations avec les hommes d'affaires du Canada, et dans de nombreux articles publiés dans les journaux, les hommes d'affaires, à plusieurs reprises, ont toujours dit qu'ils ne croyaient pas que nous allions adopter les mesures présentées par mon prédécesseur, l'honorable député de Rosedale; même si je les ai rassurés à plusieurs reprises à cet effet, plusieurs croient que nous allons changer d'idée en attendant que ces mesures soient adoptées avant de prendre leurs décisions. Je comprends que notre système est différent du système américain, mais selon le système américain, malheureusement, au Canada où le président propose un budget qui est complètement changé par la Chambre des représentants ou le Sénat. Ici lorsque le gouvernement propose, la Chambre doit en disposer sans quoi nous aurons des élections, mais ce n'est pas toujours compris.

Je propose aujourd'hui que nous accordions trois jours complets de séance pour finir le débat en comité plénier. Ensuite nous devrions avoir un ou deux jours d'étude au stade de la troisième lecture, ce qui veut dire que si nous faisons la comparaison avec d'autres débats, et je m'en reporte au bill présenté par mon prédécesseur au cours de 1976, le bill C-22, à cette époque, la Chambre avait effectivement passé 11 jours à étudier ce bill plus six jours lors du débat sur le budget, ce qui a été 17 jours.

A ce jour, nous avons passé six jours à discuter du budget au printemps. Nous avons effectivement passé, lors du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône, huit jours à étudier les problèmes économiques. Nous avons jusqu'à maintenant passé 14 jours à étudier ce bill, nous entrevoyons en passer encore trois autres en comité plénier et probablement, comme c'est toujours la tradition, un ou deux jours à la fin. Ce qui veut dire, monsieur le président, que nous aurons consacré aux mesures budgétaires du printemps 32 jours, alors que précédemment on employait 12 ou 15 jours. Et c'est avec énormément de regret que je propose cette motion . . .